Bourgogne en coiffes

Le Musée de la Vie bourguignonne - Perrin de Puycousin à Dijon conserve plus de 800 spécimens de coiffes, issues des territoires de la Bresse et des rives de la Saône. Une sélection de 163 objets vous plongera au coeur de l'histoire de cette pièce du costume.



Reconstitution d'un cortège de noce par Perrin de Puycousin dans le musée crée suite à sa donation en 1935.
© F. Asselineau

A l'origine de la collection :
Maurice Perrin de Puycousin et Bob Putigny

En 1935, Maurice Perrin de Puycousin (1856-1949) fonde un musée à Dijon avec une donation de plus de 1800 objets. L'inventaire de cette collection mentionne deux paragraphes concernant les coiffes : *"des portes-bonnets, une tête en carton et une collection de bonnets brodés" "deux boîtes peintes à bonnets".* Cette énumération ne laisse aucune place à des informations sur le contexte des collectes et leur origine géographique.

En 1989, son petit-fils, Bob Putigny donne un ensemble de plus de 950 objets provenant des collectes de son aïeul. La collection de coiffes et bonnets s'enrichit alors de plus de 490 pièces. Grâce à cette donation un corpus conséquent est constitué au sein du musée et permet des analyses sérielles.

A partir des années 1990, une méthode d'analyse s'élabore, en collaboration avec une restauratrice textile du Service de Restauration des Musées de France, le musée inventorie scrupuleusement toutes les pièces textile et en particulier les coiffes et bonnets.

En 1992, une exposition sur les gorgerettes mâconnaises donne les résultats des travaux entrepris.
En 2005, une exposition restitue le travail consacré aux bonnets d'enfants et amorçe une série de publications.
En 2009, le deuxième volet de la série est consacré aux coiffes des terroirs mâconnais et bressans.
Enfin, un troisième volet est en cours d'élaboration et sera consacré aux bonnets sans ancrage territorial.

Ce document synthétise le travail des deux premières expositions et propose, sur la base Joconde, l'ensemble des pièces visibles lors de ces deux expositions ainsi qu'une exposition virtuelle :

http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm

Sommaire

Les termes soulignés renvoient au glossaire final.

Texte : Madeleine Blondel, Conservateur en Chef du Musée de la Vie bourguignonne – Perrin de Puycousin et Patricia Dal Prà, restauratrice de textiles.

Compilation : Anne Laemmlé, assistante de conservation.

Photographie : François Perrodin et Fernand Asselineau

Dessins : Patricia Dal Prà et Brigitte Colas

Naître coiffé :
pour une petite histoire du bonnet d'enfant

Dans l'Antiquité, Soranos d'Ephèse, qui exerce à Rome sous Trajan et Hadrien, développe dans son traité *Des maladies des femmes* les premiers soins à dispenser au nouveau-né. Il décrit méticuleusement la façon de l'emmailloter et donne quatre vertus à cette pratique : protéger du froid, éviter qu'en portant la main aux yeux le bébé n'altère sa vue, raffermir son corps par le contact avec matières dures, enfin empêcher les malformations des membres. Il conseille également de recouvrir le crâne par un enroulement de tissu afin de protéger la fontanelle.

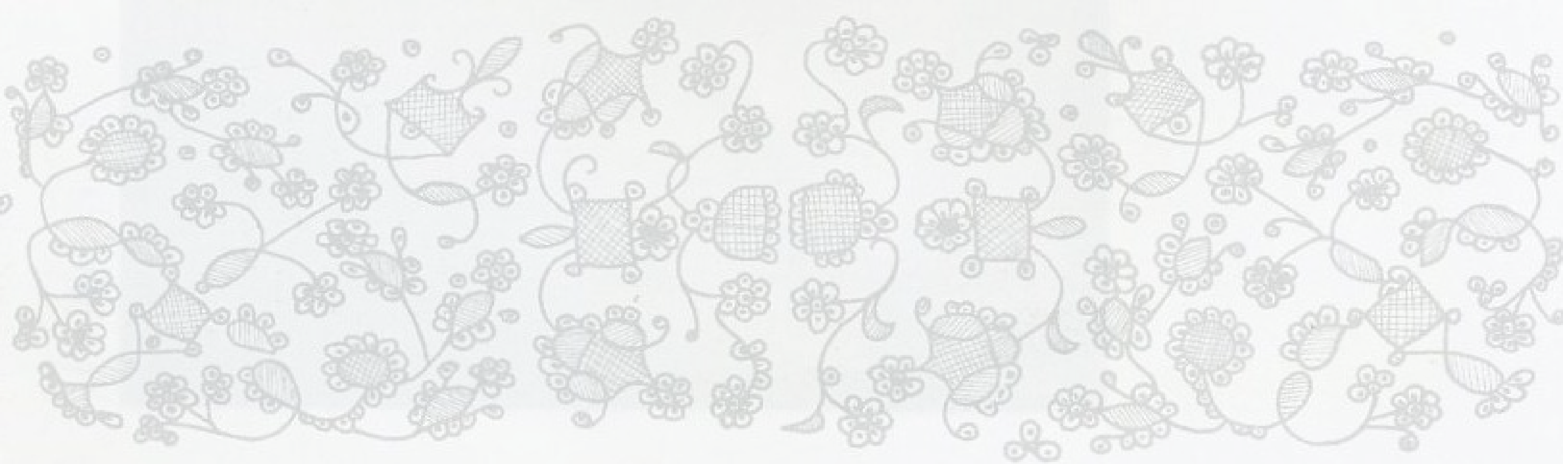


Bourrelet d'enfant, fin du 19e siècle
Inv. D84.5.232
© F. Perrodin

Cette volonté d'éviter la déformation est reprise par la doctrine médiévale et les enluminures apportent de précieuses informations. Danièle Alexandre-Bidon, dans son étude des vêtements de la prime enfance a méticuleusement observé cette iconographie : *Pour vêtir l'enfant, on replie sur lui la fine <u>toile</u> blanche, puis le drap, pan gauche par-dessus le pan droit... La tête, enfin, est drapée dans le plus fin des langes, celui placé à même le corps et il faut ménager toute une série de plissés sous le menton pour que tienne convenablement cette capuche improvisée. La pratique présente un double avantage : outre qu'elle dispense de l'achat d'un bonnet, le cou comme la poitrine sont ainsi bien calfeutrés.*

Et ce modelage du corps est encore évoqué dans les enquêtes du 20e siècle. Le folkloriste, Emile Violet indique qu'à Lacrost, *anciennement, on retournait le <u>drapeau</u> sur la tête du poupon en manière de bonnet.* Albert Colombet note : *l'enfant était ficelé dans ses langes..., "calé" c'est-à-dire coiffé de la cale [calotte] serrant bien les oreilles afin que celles-ci ne se décollent pas et que l'enfant ne puisse pas avoir l'air d'un érouèyô [oreillard].*

La société traditionnelle ajoute une dimension symbolique. Ainsi le bonnet prend une place essentiel lors du baptême, par exemple. Imprégné de saint-chrême lors de la cérémonie, il acquiert un pouvoir protecteur. Ce béguin, reconnaissable à sa croix brodée est mis sur la tête du nouveau baptisé après l'onction du saint-chrême d'où son nom de chrémeau. Plus tard, dans l'Auxerrois des années 1860, la coutume veut que ce bonnet soit attaché au poignet du conscrit lors du tirage au sort afin de le conjurer.



Avec l'âge de la marche apparaît une autre sorte de coiffure : le bourrelet d'enfant. Emile Violet le décrit comme un bourrelet en forme de couronne qui enserrait la tête de l'enfant. Généralement en paille, cette couronne débordante protégeait le crâne en cas de chute.

Mais cette période de la petite enfance marque une régression du port du bonnet. Ce phénomène est-il lié à la turbulence de l'enfant à l'âge de l'apprentissage de la marche ?

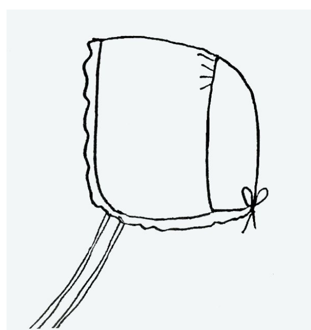
Il semble pourtant que le garçon quitte traditionnellement son bonnet vers l'âge de cinq ans alors que les filles le portent jusqu'à la puberté comme l'explique l'abbé Chagny dans son ouvrage "*Anciens Costumes de Bresse" : "Le jour où la fillette faisait sa première communion, la coiffe remplaçait le bonnet, la coiffe blanche à tulle uni, bordée d'une ruche très simple. Mais cette austérité ne durait guère. L'enfant devenue jeune fille, la coiffe toute unie se compliquait, s'embellissait. L'étoffe plus fine en était dès lors brodée et pailletée..."*
La cérémonie de la communion entérine donc la sortie de l'enfance, étape conduisant au statut de fille à marier. Et ce changement d'état se concrétise par le port de la coiffe qui annonce l'entrée dans la féminité.

Grille d'analyse des bonnets d'enfants

Sur les 125 bonnets constituant la collection du musée, 77 ont été exposés en 2005 comme représentatifs de la diversité de la collection. Vous trouverez en tout premier lieu les bonnets liés au port du costume régional collectés par Perrin de Puycousin. Le classement se fait ainsi : bonnets de bébé, bonnets de fillette et bonnets de garçonnet.
Les autres bonnets, sans ancrage territorial, sont classés par patrons : vous trouverez ainsi les béguins puis les bonnets à fond en arceau et les bonnets à fond rond.

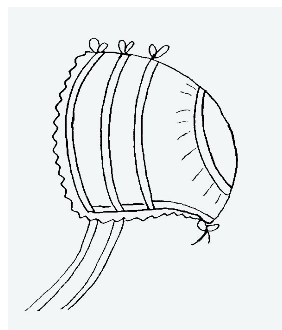
La description se fait comme suit : nombre de pièces ou de quartiers constituant le bonnet, armure et nature du tissu, mode d'assemblage, description du décor, description de la doublure puis description des serrettes, tirettes ou rubans.

Les patrons
Le patron renvoie à la forme du bonnet et pour le bonnet de lingerie, à la découpe de chacune des pièces constitutives ; quatre patrons sont recensés.



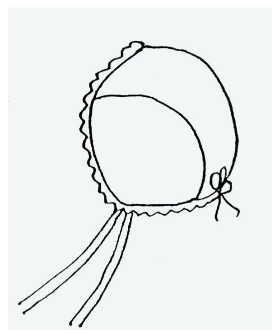
Patron A en deux parties : une pièce de fond en arceau vient s'ajouter à la passe.

© P. Dal Prà



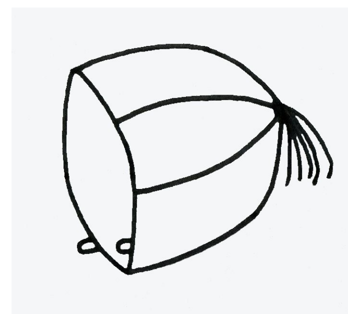
Patron B en deux parties : une pièce ronde à l'arrière se fixe à la passe prolongée jusqu'à la nuque.

© P. Dal Prà



Patron C en trois parties : deux pièces de côté et une pièce médiane ; celle-ci couvre le sommet de la tête du front à la nuque ; ce patron est désigné par le terme de "béguin".

© P. Dal Prà



Patron D en six pièces dites "quartiers" : taillées en tranche d'orange à l'exception des deux pièces de la nuque qui sont plus courtes afin de mieux épouser la morphologie de la tête.

© P. Dal Prà

Les types

Le type renvoie aux techniques de fabrication qui donnent au bonnet son apparence. Trois types sont repérés :

Type 1 : travail de coupe et couture à partir d'un tissu de soie plus ou moins façonné ; il peut être décoré de broderie, de broderie métallique, de dentelle, de dentelle mécanique, de galon ou de tulle. Ce type ne renvoie qu'aux bonnets régionaux.

Type 2 : travail de lingerie en différentes étoffes : toile de coton, piqué de coton... Souvent décoré de broderie blanche, de jours ainsi que de dentelles, tulles etc.

Type 3 : travail en maille réalisée à partir de trois outils différents :

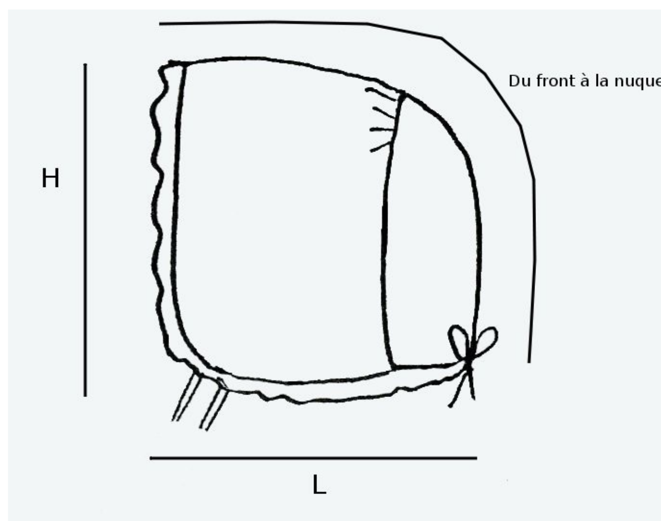
- type 3a : le crochet
- type 3b : les aiguilles à tricoter
- type 3c : la machine à tricoter qui donne la bonneterie

Les dimensions

H. correspond à la dimension du front à la maxillaire

L. correspond à la dimension de la maxillaire à la nuque

La troisième dimension correspond "du front à la nuque"



La datation

Ces notices se singularisent par l'absence de datation ; le port des bonnets régionaux s'associe au port du costume traditionnel qui se raréfie à partir des années 1880 ; or Perrin de Puycousin commence ses collectes dans les années 1870. Pour les autres bonnets, on incline à croire qu'ils ont été fabriqués et portés dans la première moitié du 20e siècle.



Militaire blessé racontant ses campagnes
Jean-Marie Jacomin
huile sur toile, 1822
Inv. 2004.7.1
© F. Perrodin

Les bonnets présentés proviennent de la collection Perrin de Puycousin collectée au sud de la Bourgogne à partir des années 1870, époque où le port du costume traditionnel décline.

Les bonnets de bébé correspondent généralement au patron A ou C (béguin).
Les bonnets de fillette adoptent généralement le patron C (béguin).
Les bonnets de garçon appartiennent au patron D (en quartier).



L'apprentissage de la confection de bonnet était inscrite au programme de l'enseignement des jeunes filles.

Cahier de couture de Madeleine Giraud (1901-1991) scolarisée à Dijon (inv. 91.80.219)
Cahier de couture du cours complémentaire de Marie-Thérèse Coquet, scolarisée en 1921 à Briennon-sur-Armançon (inv. 94.1.19)
Cahier de couture du cours complémentaire, 2e année, Yvonne Préau scolarisée à Auxerre en 1928-1929 (inv. 90.4.2.1)
© F. Perrodin

Les béguins

Le patron se compose de trois pièces :
- une pièce, au milieu couvre le sommet de la tête du front à la nuque et
- deux pièces de côté, aux bords arrondis, encadrent le visage et viennent s'adapter à la pièce du milieu par des coutures cousues très plates.



Béguin : dans ce cas, il s'agit d'un chrémeau c'est-à-dire du béguin que l'on met sur la tête du nouveau baptisé après l'onction du saint-chrême
Inv. 81.6.98

© F. Perrodin

Afin de resserrer le pourtour du visage, un lien s'enfile dans un passant, c'est la serrette.
Au niveau de la nuque, un rectangle de tissu constitue un passant dans lequel s'enfilent deux coulisses (deux rubans ou liens) qui, une fois serrés, froncent la nuque : c'est la tirette.
Deux rubans d'attache noués sous le menton permettent de fixer le bonnet.

D'exécution facile, ce modèle figure dans les cahiers que les élèves confectionnaient lors de leurs cours de couture : en effet la fabrication en est simple et le discret décor du pourtour est l'occasion d'apprendre à broder un point de feston ou à coudre une fine dentelle.

Ces bonnets sont d'un entretien facile, aussi servaient-ils sans doute de bonnets de propreté. Au contact du crâne, ils absorbaient la transpiration. Les bonnets plus ouvragés étaient mis pour sortir ou à l'occasion de cérémonie.

Cette forme est séculaire. Carlo Crivelli, d'origine vénitienne, peint en 1482 son tableau de *L'Annonciation* et campe des personnages dans un somptueux décor d'une ville de la Renaissance. Une fillette, juchée au-dessus de l'escalier, se penche pour mieux observer la scène et l'on aperçoit ses cheveux blonds maintenus par son béguin.

Les bonnets à fond en arceau et à fond rond


Bonnet à fond en arceau
Inv. 79.6.7
© F. Perrodin

Les bonnets à fond en arceau
Rappelons que ce patron (type A) se compose d'une pièce de fond en arceau venant s'ajouter à la passe. Ces bonnets sont des travaux de lingerie (type 2) ainsi que des travaux au crochet (type 3a). De nouvelles techniques s'y ajoutent : tricot et bonneterie.


Les bonnets à fond rond
Inv. 85.2.2
© F. Perrodin

Les bonnets à fond rond
Rappelons que ce patron (type B) est en deux parties avec un pièce ronde à l'arrière se fixant à la passe qui se prolonge jusqu'à la nuque. Le décor est essentiellement de la broderie blanche (broderie blanche sur tissu blanc). Mais les savoir-faire s'estompent au profit du travail mécanique et ces nouveautés permettent de mettre sur le marché des produits moins onéreux et donc accessibles au plus grand nombre.



Fiancés mâconnais dans les vitrines du Musée de la Vie bourguignonne-Perrin de Puycousin

© F. Perrodin

Répartition géographique

L'ère géographique du port de la coiffe mâconnaise, dite *tieulon* par Emile Violet correspond à celle du chapeau dit *brelot*. Elle suit la Saône , essentiellement sur sa rive droite et exceptionnellement dans quelques localités de la rive gauche.

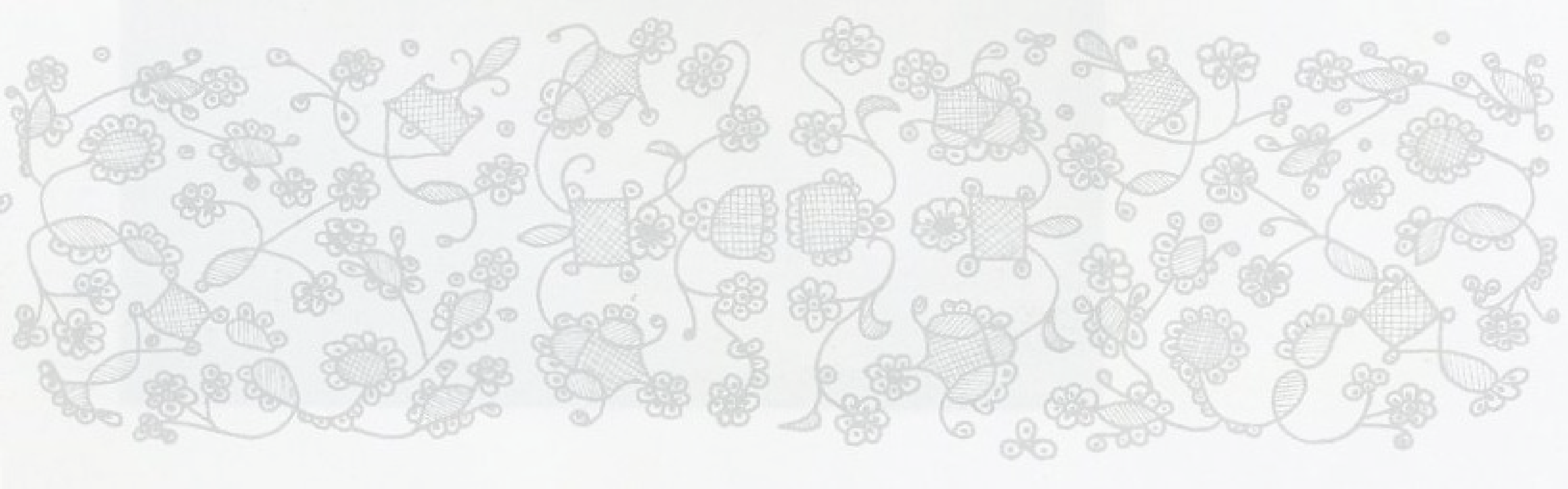


Fête des vendanges en Mâconnais (détail)
Charles Carteron
Huile sur toile, 1856
© F. Perrodin

Port de la coiffe

Cette coiffe portée très en arrière, ne contient que le chignon. Le brelot vient se poser par-dessus. L'Abbé Chagny indique que les cheveux *peignés très lisse, séparés par une raie médiane, devaient être tirés, serrés, roulés derrière le crâne de manière à former un chignon étroit et haut retenu au moyen d'un tressoir... ce genre de coiffure était exigé autant par le port de la coiffe que par celui du chapeau".* Les coiffes pouvaient être maintenues par l'arrière à l'aide d'une épingle. Les trous laissés par les épingles sont visibles sur plusieurs coiffes même si l'épingle n'a pas été conservée.

La zone de contact du brelot et de la coiffe se situe au sommet de la tête, là où la dentelle est plate. Puis au niveau des oreilles, cette dentelle se redresse à cause des larges coques de ruban fixés à la bride. Quand la personne est vue de face, elle a donc deux ailettes blanches comme le montre le tableau de Carteron (voir détail). Pour obtenir cet effet, il faut que l'amidonnage soit ferme et léger pour que la ruche puisse tenir dressée. Les coques de ruban sont reliées par un ruban qui passe au-dessus du front. Cet accessoire peut aussi être enjolivé par des perles tubulaires.

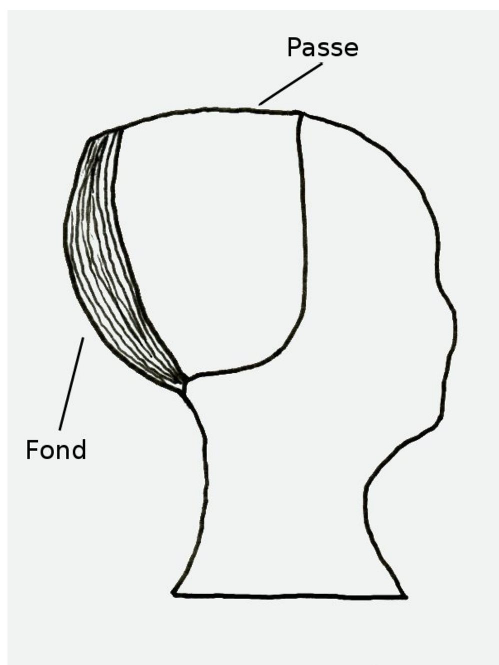


Entretien de la coiffe

Sur plus de 251 coiffes, 188 n'ont pas gardé leur dentelle : elle était décousue pour laver la coiffe et la dentelle comme le rappelle Tortillet : les coiffes étaient lavée, amidonné et "*tuyautées à l'aide de très fines aiguilles ou broches. Au temps où on les portait à Manziat, les ouvrières allaient repasser à domicile et recevaient un salaire de 12 à 15 sous par jour.* Et Suzanne Tardieu d'expliquer : "*C'est ainsi que les bonnets et les coiffes dont le tour était garni de rangs de ruchés étaient confiés à des repasseuses professionnelles que l'on allait chercher souvent dans des villages éloignés. Elles disposaient de fers à tuyauter dont les branches étaient très fines et permettaient de plisser finement les bords des bonnets. Pour les plissés encore plus délicats, elles se servaient d'une série de pailles très fines, qu'elles disposaient sur et sous le tissu humide et amidonné.*



Coiffe mâconnaise avec ses dentelles tuyautées (sauf au niveau de la nuque et du front)
Inv. 84.78.4
© F. Perrodin



Détail de l'emplacement du fond et de la passe sur une coiffe

© P. Dal Prà

Les patrons

Trois patrons ont été repérés :
- Le patron A est en une pièce. La passe et le fond sont coupés dans un même tissu avec une couture au sommet de la passe
- Le patron B est en deux pièces. La passe est coupée dans un tissu, le fond dans un autre, ces deux pièces étant assemblées par un couture
- Le patron C est en quatre pièces. La passe est en une pièce, le fond en deux pièces avec un couture médiane et le sommet est rapporté

Les tissus

Les passes sont confectionnées en toile de lin (type A), coton (type B ou C) et plus exceptionnellement en coton façonné, tulle, ou filet.



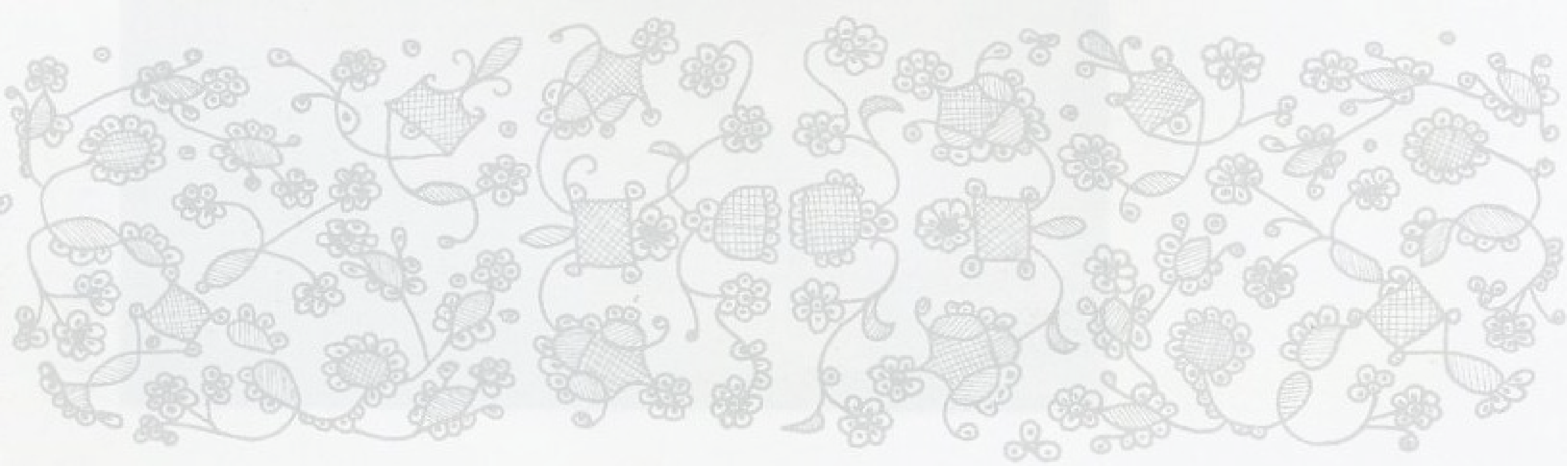
Patron A
n° inv. 89.70.187
© F. Perrodin



Patron B
n° inv. 89.70.308
© F. Perrodin



Patron C
n° inv. 89.70.251
© F. Perrodin



Les décors

De nombreux jours décorent les coiffes et d'après Gabriel Jeanton, ces aérations avaient une fonction hygiénique : laisser respirer les cheveux ! Cinq familles de décor sont identifiées (photo F. Perrodin) :



Famille 1 : décor floral ;
fond garni de semis de points noués ou fleurettes.



Famille 2 : enchevêtrement végétal
donnant un aspect perforé à la passe.



Famille 3 : décor stylisé de motifs géométriques
et d'oeillets sur la passe en toile épaisse.



Famille 4 : décor de végétaux stylisés
ajourés par du tulle appliqué.



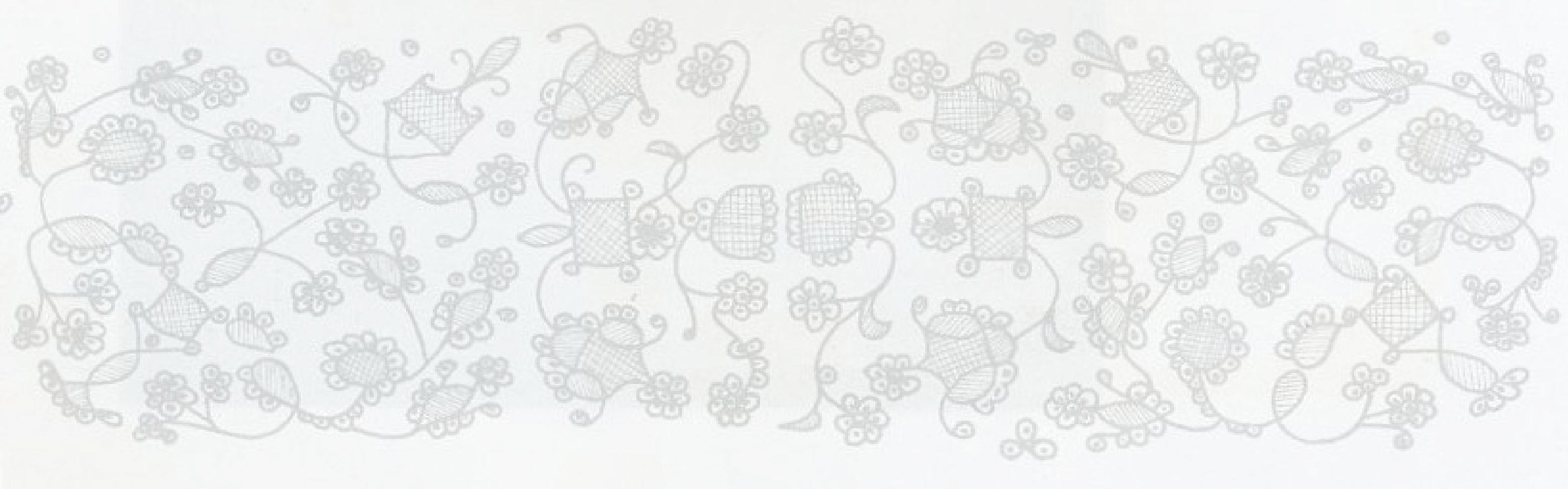
Famille 5 : déploiement de motifs végétaux
sur la passe en toile fine.

Répartition géographique
La coiffe bressane se porte dans le pays s'étirant de la Saône aux collines du Revermont et de la vallée de la Seille au rebord du plateau des Dombes. Mais il est difficile de repérer tous les types de coiffes portés dans cette région car les variantes qui ne résident parfois qu'à une manière de repasser un fond, sont légion et aujourd'hui, il est difficile d'attribuer telle ou telle coiffe à un territoire. Les variantes se déclinent à partir de trois éléments :
- un fond en étoffe légère plus ou moins décoré,
- une ruche plus ou moins dense,
- une mentonnière.

La coiffe kélire se porte généralement avec le brelot alors que la coiffe à bourrelet se porte en Bresse Louhannaise avec le chapeau à cocardiau.

La broderie de la coiffe
Comment la brodeuse se met-elle à l'ouvrage pour orner ces coiffes ? Sur le tulle, tendu sur un papier ou un morceau de toile cirée, elle trace son dessin à l'aide d'un modèle. Elle exécute sa broderie au plumetis qui donne du relief aux motifs (rembourrage à l'aide de points lancés recouvert de points en passé plat). Ces points sont agrémentés de jours qui permettent à la chevelure de respirer.

Le travail de la repasseuse
Elle blanchit, empese et repasse la coiffe. M. Tortillet décrit ce travail : elle repasse "*le fond légèrement amidonné et tuyaute les rangs de la ruche. La repasseuse commence à mettre à l'empois dans un melange d'amidon cuit et d'amidon cru et d'un peu de borax (…) Les coiffes sont ensuite enroulées et séchées dans un linge de toile épais en attendant d'être repassées. L'empesage est fait dans la journée et le repassage se prolonge souvent fort tard dans la nuit, surtout le samedi soir pour que les coiffes soient prêtes le dimanche matin. La repasseuse se sert de fers à tuyauter (…) composés de deux tiges rondes, ou pointes, plus ou moins épaisses et s'articulant à la façon d'une paire de ciseaux. Elle a plusieurs fers de dimensions différentes. Les autres instruments sont des fers plats à repasser plus petits que ceux utilisés pour le repassage du linge et à bout pointu ; un fer à coque ou cocon, longuement emmanché qui sert surtout pour les coiffes de deuil et à réchaud à charbon de bois*".



Conservation de la coiffe

D'après Marthe Cuzin, une femme possédait environ une douzaine de coiffes. Ce nombre paraît élevé mais il fallait assurer un roulement car les coiffes se salissaient rapidement en particulier avec la proximité de la fumée de l'âtre.



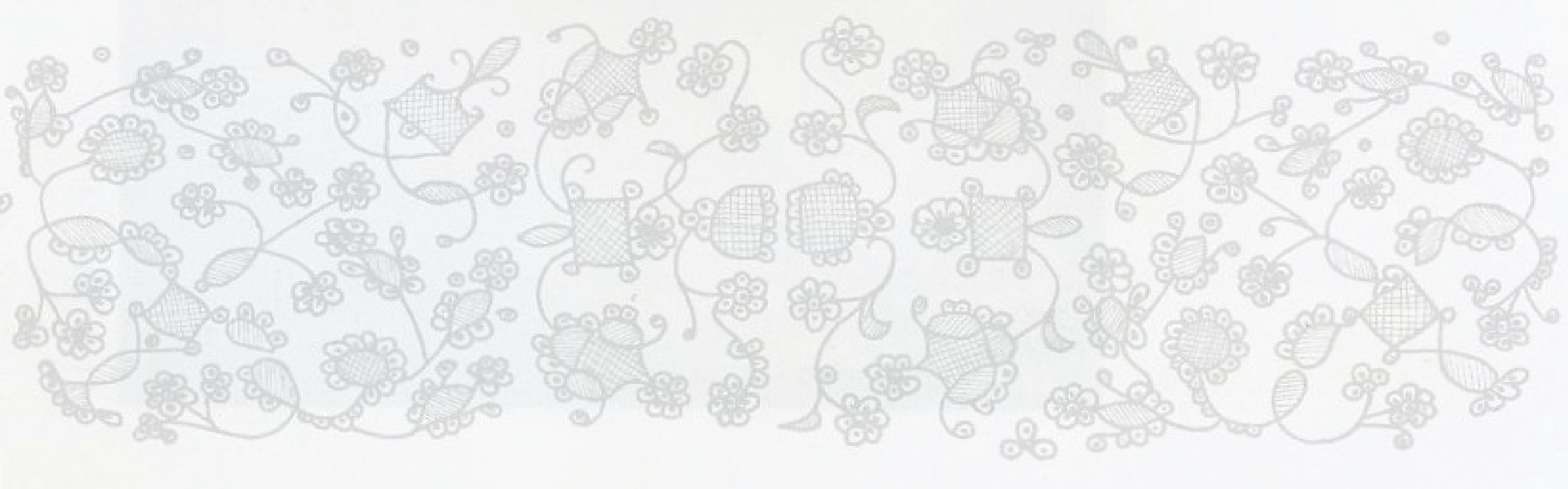



Coiffe à oreillettes
Inv. 89.70.727
© F. Perrodin

La coiffe à oreillettes
Deux exemplaires sont conservés et l'une d'entre-elles possède l'étiquette "Bresse/Pont de V." Mais s'agit-il de Pont-de-Vaux ou de Pont-de-Veyle ?
Cette coiffe couvre les oreilles et comporte une ruche de deux à quatre rangs de dentelle tuyautée dont l'un se prolonge en mentonnière, les autres entourent la tête.

La coiffe kélire ou quellière
Elle était portée dans le pays dit *Kéli,* c'est-à-dire dans les communes du canton de Pont-de-Vaux. Pour G. Jeanton, elle revêt *la forme d'un casque bombé, cette forme lui étant donnée par une tresse de cheveux retournée et bandée qui la gonflait intérieurement* sur le sommet de la tête. Une ruche tuyautée entoure la coiffe et se termine sous le menton pour les femmes mariées. Pour les jeunes, elle s'arrête aux oreilles, alors qu'une bride de couleur noire relie les deux parties. Un bandeau de velours souvent agrémenté de perles et de jais, se porte sur le front.


Bandeau frontal de coiffe kélire
Inv. 89.70.384 - © F. Perrodin



La coiffe à bourrelet

Celle-ci se singularise par un bourrelet saillant se trouvant à l'arrière de la coiffe : il est formé par un carton bourré d'étoupe, quelquefois en forme de coeur et toujours de couleur (rose, bleu ou noir). Ce carton, nommé *planton*, est placé dans une poche arrière aménagée à cet effet. Au-dessus du bourrelet un plissé serré donne de l'ampleur afin de recevoir le chignon qui remplit la forme de la coiffe.



Coiffe à bourrelet
Inv. 89.70.509
© F. Perrodin



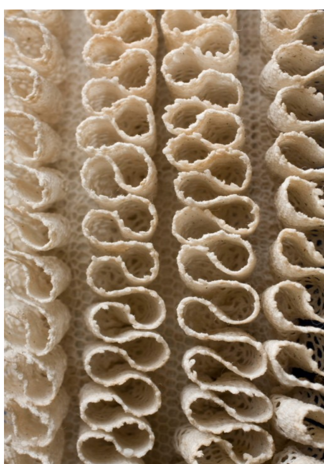
Planton de la coiffe à bourrelet : l'âme
n°inv. 89.70.711
© F. Perrodin

Enfin, un noeud appelé mochat se place à l'avant sous le menton

La coiffetaz

Modèle le plus répandu en Bresse, elle se porte jusque dans les premières décennies du 20e siècle. Elle se monte à partir d'un fond bordé d'une <u>ruche</u> d'un ou plusieurs rangs de dentelle dont l'un se prolonge en mentonnière. Si aucune mentonnière n'est présente, un ruban se noue sous le menton, permettant de varier les couleurs selon les âges de la vie :

- blanc, couleur de la pureté pour la fillette ou l'adolescente,
- rouge vif, couleur de la vie pour la jeune fille à marier,
- noir, couleur du deuil pour la veuve.



Ruche vue de face
n° inv. 89.70.645
© F. Perrodin



Coiffetaz
Inv. 2006.29.1
© F. Perrodin

Glossaire

Armure : mode d'entrecroisement de fils de chaîne et de trame suivant les règles nettement définies en vue de la production d'un tissu ou d'une partie de tissu.

Bride : petit arceau de fil recouvert de points feston, et destiné à recevoir un bouton ou une agrafe permettant la fermeture.
ruban qui sert à retenir la coiffe et qui s'attache sous le menton.

Broché : terme utilisé pour désigner un effet de dessin formé par une trame qui limite son emploi à la largeur des motifs qu'elle produit. Tissu auquel participent de telles trames.

Cannelé : armure à côtes parallèles à la trame, formées par des flottés de chaîne. Lorsque le mot cannelé n'est suivi d'aucun qualificatif, il désigne une armure à rapport de deux fils dont les côtés sont uniquement dus à l'insertion de plusieurs coups de trame consécutifs dans le même pas.

Chaîne : ensemble de fils longitudinaux d'un tissu. Fils tendus dans la longueur du métier et qui sont passés dans les organes chargés de les actionner : mailles, maillons ou simples boucles de fil dans les métiers plus primitifs. Le nom d'une armure, suivi du mot chaîne indique que la chaîne prédomine sur la face considérée du tissu. Exemple : satin chaîne, sergé chaîne.

Coton : fil constitué des poils qui recouvrent la graine du cotonnier, plante de la famille des malvacées.

Damas : tissu façonné qui se compose d'un effet de fond et d'un effet de dessin constitués par la face chaîne et la face trame d'un même armure de base (ex. : damas satin de 5). Ils se tissent également en utilisant deux armures différentes et en complétant leur décor par des trames lancées ou brochées. Dans les anciens damas, les fils de chaîne sont actionnés par trois organes de commande : un corps de maillons et deux corps de lisses, dont l'un travaille à la lève et l'autre en rabat.

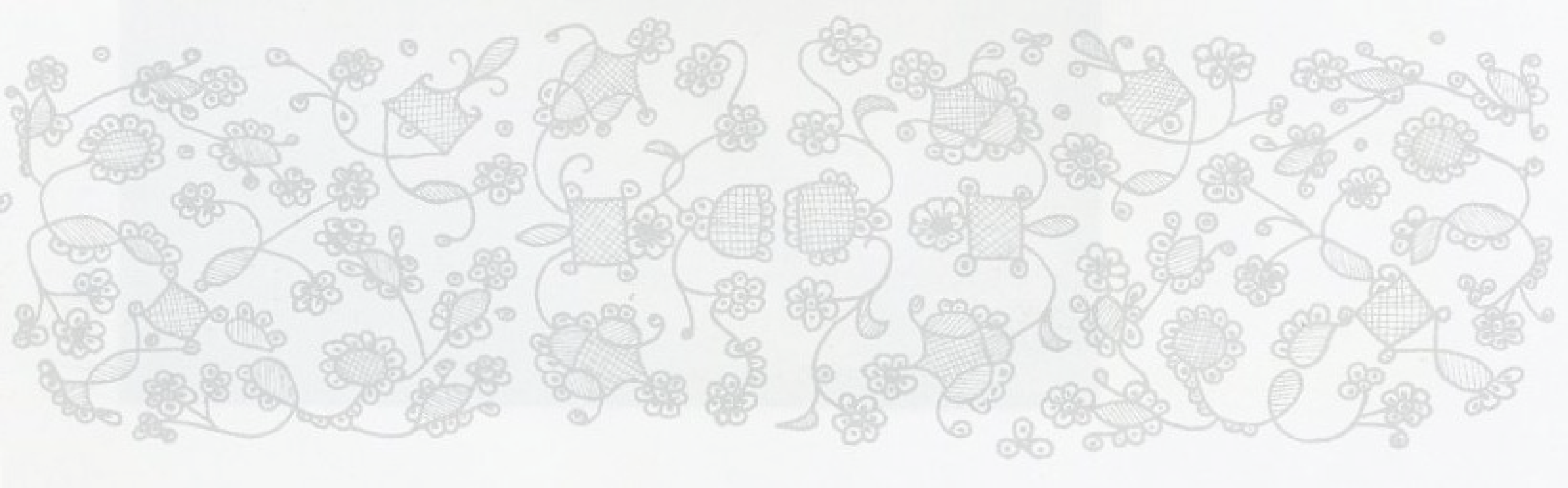
Dentelle mécanique : transposition mécanique, par entrecroisement ou entrelacement du fil, du travail manuel de la dentelle

Drapeau ou drap : pièce de linge utilisée pour emmailloter le bébé

Façonné : tissu décoré de dessins plus ou moins complexes, obtenus par les croisements des fils de chaîne et de trame et dont l'exécution nécessite l'emploi de procédés spéciaux de fabrication. Par ces procédés, manuels ou mécaniques, les fils peuvent évoluer de diverses manières et varier les formes du dessin sur de larges surfaces. Le mot façonné adjoint à un nom d'armure (taffetas façonné par exemple) indique que cette armure forme le fond du tissu

Fibre artificielle : fibre chimique, créée par l'homme et préparée industriellement, à partir de matières végétales, animales ou minérales modifiées.

Fibre cellulosique : fibre végétale comme le chanvre, le lin ou le coton.



Fil floché : fil qui n'a subi qu'une très légère torsion ; ce fil est souvent destiné à la broderie.

Filet : structure produite horizontalement par un entrelacement, un entrecroisement de nœuds ou de boucles qui se lie à la rangée précédente.

Filé mécanique : résultat d'un assemblage de fils ou de cordes entrecroisées et nouées, pour former des mailles.

Gaufrer : volume produit sur des tissus par leur passage entre deux cylindres, l'un en relief, l'autre en creux

Gaze : armure dans laquelle on distingue deux sortes de fils à liage très différents : les fils droits, qui peuvent demeurer sans liage ou lier d'après les moyens ordinaires du tissage habituel, les fils de tour qui se déplacent pour contourner les fils droits et sont fixés par la trame, d'un côté et de l'autre de ces derniers. Le tissu ainsi produit est généralement, mais pas nécessairement, ajouré. Tissu formé de cette armure.

Jaunissement : teinte due à une dégradation photochimique (provenant de la lumière) ayant pour effet une perte de résistance mécanique.

Lacette : ruban de toile qui double le bord de la coiffe sur lequel est montée la ruche.

Laine : fil formé des poils qui composent la toison des moutons et de quelques autres animaux.

Lin : fibres extraites de l'écorce de plantes de la famille des linacées (*linum usitatissimum*). Fil formé de ces fibres.

Noppe ou mouchet : point de tricot formant une boule

Passe : partie d'une coiffe ou d'un bonnet, située sur l'avant, d'une maxillaire à l'autre

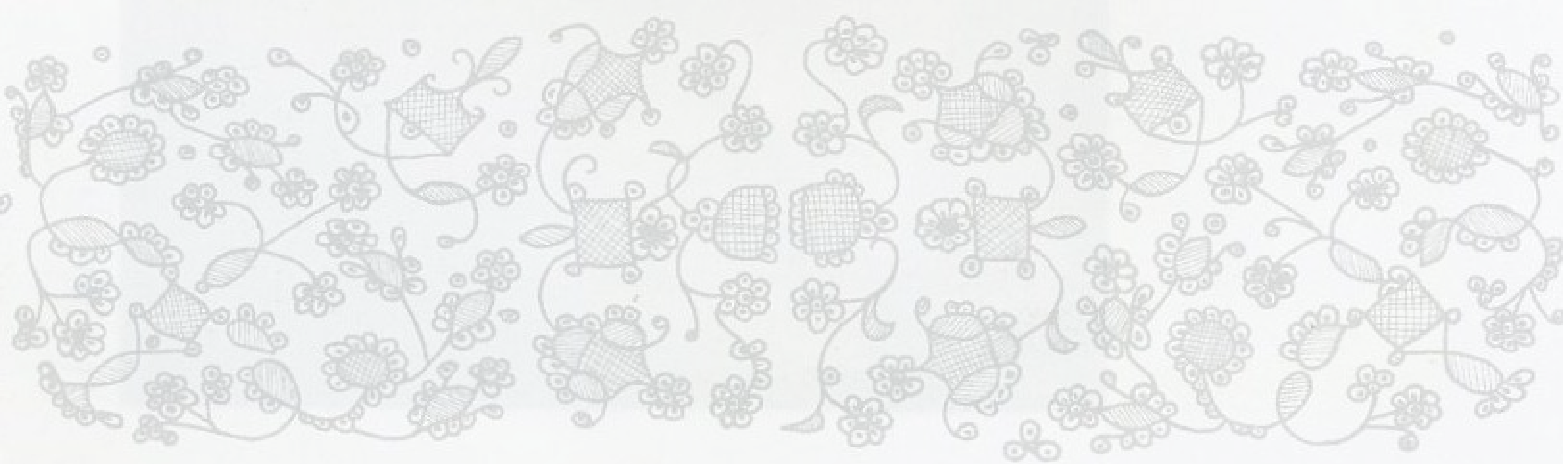
Piqué : tissu double-face, obtenu par deux chaînes de tension différente, une chaîne de fond et une chaîne de «piqûre» qui réalise le relief sur le tissu (côtes, nids d'abeille, losanges...). La chaîne de piqûre, très tendue, compte pour le 1/3 ; la chaîne de fond, plus souple, intervient pour les 2/3. L'une des faces peut être grattée pour améliorer l'absorption, en vue d'une utilisation en lingerie ou en layette.

Piqué de coton : voir piqué.

Plumetis : rembourrage à l'aide de points lancés recouvert de points en passé plat

Pointe : dans les écrits des folkloristes, la pointe renvoie au ruché ou rang de dentelle tuyautée

Ruban : tissu plat et étroit possédant des lisières à l'exclusion de toute étoffe découpée en lanière.



Rubanerie : fabrication de tissage étroit.

Ruche : bandes plissées ou tuyautées d'étoffe, de tulle, mousseline ou dentelle qui garnit la coiffe

Ruché : partie d'étoffe légère (dentelle, tulle, gaze, mousseline) assez étroite, plissée ou froncée. Le ruché sert d'ornement lorsqu'il est appliqué en un ou plusieurs rangs

Sergé : armure caractérisée par des côtes obliques obtenues en déplaçant d'un seul fil, vers la droite ou vers la gauche, tous les points de liage à chaque passage de la trame. Les sergés se définissent par une suite de nombres dont la somme détermine le rapport d'armure et qui indiquent la longueur respective des flottés et des liages ainsi que leur répartition dans le rapport.

Tirette : ensemble constituée du passant (rectangle de tissu cousu à la nuque) dans lequel s'insèrent les deux coulisses (deux rubans ou deux liens) qui, une fois serré, froncent la nuque.

Toile : armure dont le rapport se limite à deux fils et deux coups et dans laquelle les fils impairs et pairs alternent à chaque coup, au-dessus et au-dessous de la trame.
Plus généralement utilisé pour des tissus de fibres discontinues ; toile de coton, de laine...

Tulle : étoffe formée de mailles hexagonales, obtenue par le travail de fils de chaîne et de trame dont la direction de déplacement n'est pas perpendiculaire comme dans les tissus : les fils de trame bouclent et tirent les fils de chaîne.

Tuyauté : type de repassage en tuyau effectué sur de petits volants au moyen d'un fer à tuyauter.

Bibliographie

Bourgogne en coiffes : les bonnets d'enfants : [exposition]. Dijon : Musée de la vie bourguignonne, 2005.

Bourgogne en coiffes : les coiffes mâconnaises et bressanes : [exposition]. Dijon : Musée de la vie bourguignonne, 2009.

BLONDEL, Madeleine. Peindre le costume régional au XIXe siècle. *Bulletin des amis des Musées de Dijon*, 2007, n° 9 (2003-2005), pp. 33-38.

BRUNO, Agnès. *Vivre en Bresse*. Bourg-en-Bresse : Conseil régional de l'Ain, 2006. pp. 92-111.

BRUNOT, Charles, JEANTON Gabriel. Correspondance : au sujet de la renaissance du brelau. *La Revue de Bourgogne*, t.14, 1926, pp. 104-117.

BRUNOT, Charles. La renaissance du Brelot. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t.22, 1926-1927, pp. 239-243.

CHAGNY, André. *Les Pays de l'Ain : Bresse et Dombes, Revermont*. Lyon : librairie Dardel, 1927.

CHARLES-BRUN. La Bourgogne et la Bresse. *Costumes des provinces françaises*, *tome II.* Paris : Flammarion, 1950. pp 36-37.

CONVERT, Prosper. *Les ébaudes bressanes* : *reconstitution scénique des moeurs et coutumes de la Bresse bressane au milieu du XIXe s.* Mâcon : Syndicat d'initiative et de tourisme,1923.

Couvrez ce sein que je ne saurais voir...: gorgerettes mâconnaises : [exposition]. Dijon : Musée de la vie bourguignonne, 1995.

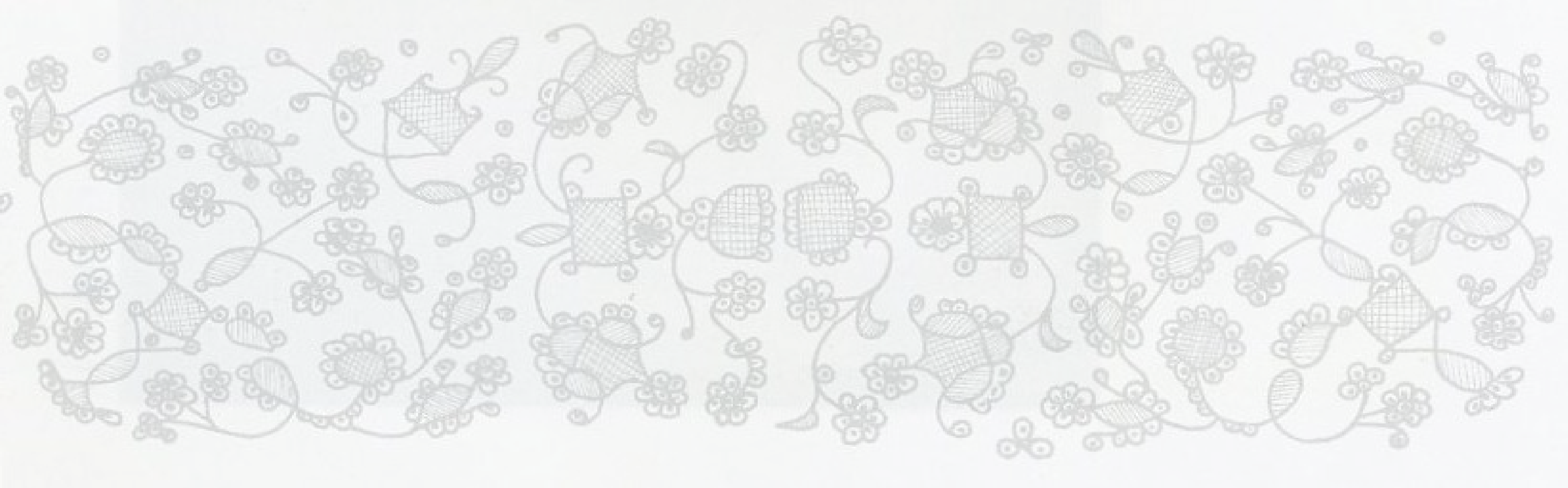
CUZIN, Marthe. La coiffe bressane. *Bulletin de la Société des naturalistes et des Archéologues de l'Ain,* 1927, pp 53-59.

De soie et d'or : costumes bressans : [exposition, 22 août-20 septembre 2009]. Chatillon-sur-Chalaronne : Musée Traditions et vie, 2009.

DILLMONT, Thérèse de. *Encyclopédie des ouvrages de dames*. Dornach : T. Dillmont, [190?]. (Bibliothèque D.M.C.).

Nos costumes Folkloriques. Fédération Grande Bourgogne. [1972].

Étude sur les coiffes bressanes, les tabliers et les bijoux. Fédération Grande Bourgogne. 1992.



GUILLEMAUT, Lucien (dir.). *Notes et remarques sur la Bresse Louhannaise : esquisse d'une topographie physiologique et médicale de l'arrondissement de Louhans*. Louhans : impr. A. Romand, 1889. pp. 150-151.

JEANTON, Gabriel. *Le Folklore Tournugeois : pays de Tournus et Mâconnais du Nord*. Mâcon : Protat Frères, 1919. pp. 9-10.

JEANTON, Gabriel. *Le Mâconnais traditionnaliste et populaire [1] : Le peuple, le costume, l'habitation*. Mâcon : Protat, 1920. pp. 53-77.

JEANTON. Gabriel, RIFF, Adolphe (dir.). Le costume du pays tournugeois. Dans *L'art populaire en France, tome II.* Strasbourg : Istra, 1930.

JEANTON, Gabriel. *Costumes bressans et mâconnais*. Mâcon : Renaudier, 1937.

LARCHE-MILLION, Carole, BOURGEOIS, Romain. *Coiffes : entre Bresse et Bourgogne.* Châtillon-sur-Chalaronne : la Tallanderie, 2006.

L'élégance et la Nécessité : costumes de Lorraine. Metz : éd. Serpenoise, 2001.

LETHUILLIER, Jean-Pierre (dir.). *Les costumes régionaux entre mémoire et histoire.* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009.

.
LETHUILLIER, Jean-Pierre (dir.). *Des habits et nous : vêtir nos identités*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007.

MICHELIN, Robert. *Us et Coutumes de Bresse : paroisse de Montpont.* Dijon : L'Arche d'Or, 1982. pp. 36-38.

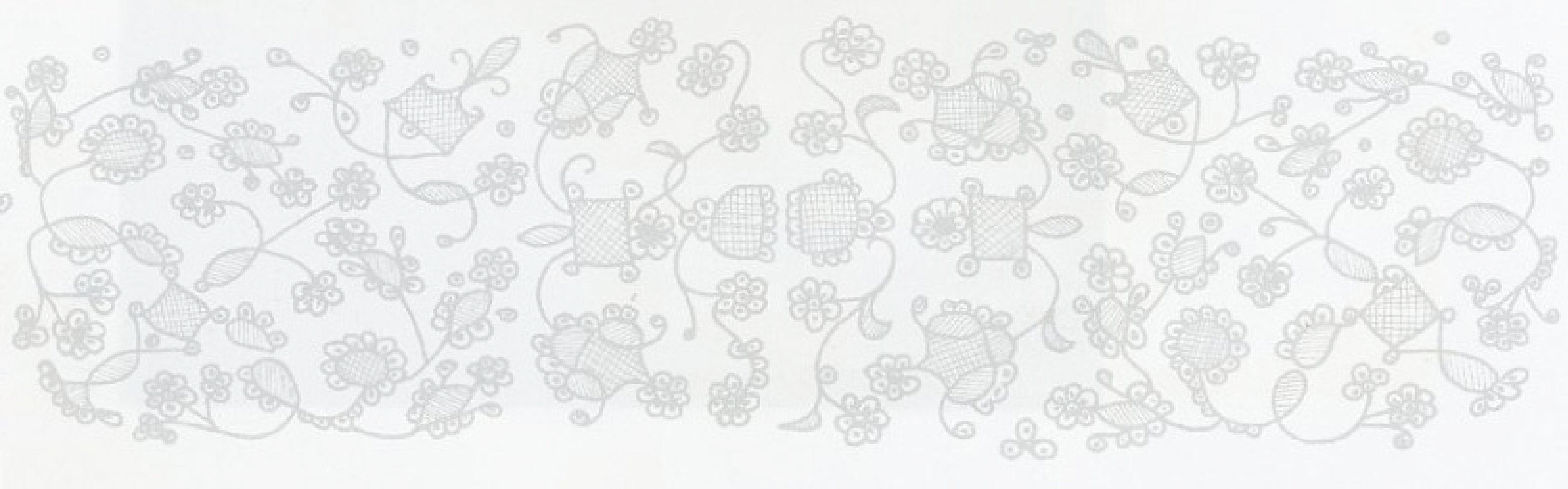
Parler provinces : des images, des costumes : [exposition, Paris, Musée national des arts et traditions populaires], 26 janvier-26 décembre 1994. Paris : Réunion des musées nationaux, 1994. (Les Dossiers du Musée national des arts et traditions populaires ; 3).

RACINET, Albert. *Histoire du costume*. Réed. d'après l'éd. de 1888. Paris : Taschen, 2006. p. 606, pl. 487.

TARDIEU, Suzanne. *La vie domestique dans le Mâconnais rural pré-industriel.* Paris : Institut d'ethnologie, 1965.

TORTILLET, Marius. La Vie en Bresse vers 1840 : Le costume. *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain,* 1927, pp. 257-300.

TORTILLET, Marius. La coiffette Bressane. *Exposition d' Art Bressan : dans les dépendances du Musée (Cloître de Brou) du 1er au 31 Août 1926*. Bourg-en-Bresse : V Berthod, 1926. pp. 34-35.



TORTILLET, Marius. *Le costume bressan : le chapeau, la coiffe, le grand costume*. Bourg-en-Bresse : V Berthod, 1929. p. 20.

TORTILLET, Marius. Le chapeau bressan. Dans *L'Art populaire en France, première année*. Strasbourg : Istra, 1929. pp. 201-211.

VERDIER, Yvonne. *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière.* Paris : Gallimard, 1980.

VIOLET, Émile. *Clessé. Histoire et traditions.* Mâcon : Renaudier, 1929.

VIOLET, Émile. *Autrefois en mâconnais*. Mâcon : Renaudier, 1930. pp. 16-18.

VIOLET, Émile. *Vignerons et Fileuses. Suivi de la bibliographie folklorique du Mâconnais*. Mâcon : Renaudier, 1934.

VIOLET, Émile. *Fileuses de Chanvre et piocheurs de Vigne.* Mâcon : Buguet-Comptour, 1961. pp. 10-15.

Visages de la Bourgogne. Paris : Horizons de France, 1942.